



# ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DES AIDES-SOIGNANTS



Formation Continue 2026

## OBJECTIFS VISES

- Actualiser les compétences des Aides-Soignants diplômés avant la réingénierie de 2021 ;
- Acquisition des compétences et techniques pour réponse aux besoins des patients :
  - **Module A** : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins :
    - Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
    - Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes ;
    - Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude.
  - **Module B** : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster :
    - Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri professionnelle à partir de l'évaluation de la situation ;
    - Evaluer la qualité du soin réalisé ;
    - Identifier les éléments à réajuster ;
    - Réajuster son intervention.
  - **Module C** : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates :
    - Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle ;
    - Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter ;
    - Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle ;
    - Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Pratique simulée et pratique de soins
- Cas concrets, Quizz
- Apports théoriques
- Analyse de situations

## INTERVENANTS

- Virginie BARRIER : formatrice IFAS
- Catherine GIMBORD : formatrice IFAS
- Sophie HARNIEH : formatrice IFAS
- Madame MORIN : Juriste

# CONTENU DE LA FORMATION

Conformément à l'Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021 et à l'Arrêté du 10 juin 2021 modifié par les arrêtés des 28 octobre 2022 et 09 juin 2023.

## 1<sup>er</sup> jour de formation

- Accueil et présentation de la formation
- Présentation des modifications du référentiel
- Amorce du raisonnement clinique
- Révisions et cours théoriques (système respiratoire, urinaire et pancréas)
- Travaux pratiques

## 2<sup>ème</sup> jour de formation

- Révisions et cours théoriques (crèmes, collyres, ECBU, stomie)
- Pratiques en simulation
- Révisions et cours théoriques (matériel à oxygène)
- Cours et travaux pratiques sur l'aspiration endo-trachéale

## 3<sup>ème</sup> jour de formation

- Intervention d'une juriste : la violence faite aux femmes
- Travaux dirigés en groupes avec régulation
- Travail sur le raisonnement clinique en groupe et restitution

Conformément à l'Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021, une attestation est délivrée par l'organisme de formation à l'aide-soignant formé en application de l'article premier. Conformément aux critères d'évaluations fixés en annexe, l'attestation d'acquisition des compétences est délivrée si les évaluations des trois modules sont validées. En cas d'absence de validation, l'aide-soignant se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

## Dates

### 1<sup>ère</sup> session :

- ✓ 08 janvier 2026
- ✓ 09 janvier 2026
- ✓ 28 avril 2026

### 2<sup>ème</sup> session :

- ✓ 15 janvier 2026
- ✓ 16 janvier 2026
- ✓ 30 avril 2026

### 3<sup>ème</sup> session :

- ✓ 15 octobre 2026
- ✓ 16 octobre 2026
- ✓ 05 novembre 2026

## Lieu

Institut de Formation des Professionnels de Santé  
4 rue Roger Aini 14100 Lisieux  
Stationnement sur le parking « Visiteur »

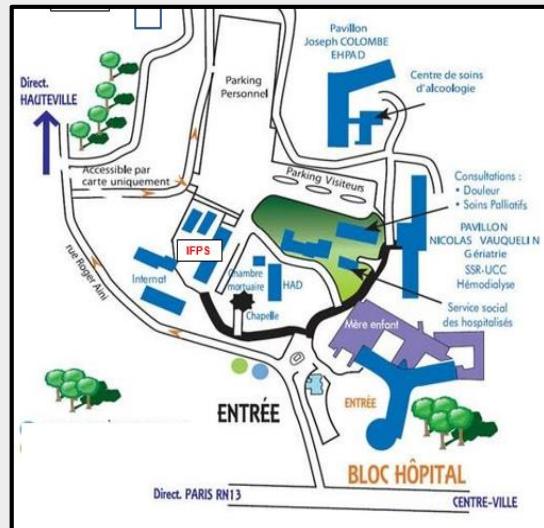
## Nombre de places

12 personnes

## Prérequis

Aides-Soignants Diplômés d'État avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021.

Pour toute personne ayant besoin de signaler une situation de handicap, qui pourrait interférer dans l'apprentissage, merci de vous manifester auprès des formateurs.



## Durée, horaires, restauration

3 jours soit 21 heures : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Possibilité de déjeuner au self du Centre Hospitalier (Tarif : 10€50<sup>1</sup>), dans les locaux de l'IFPS (apporter son repas) à la « cafétéria Relais H » située dans le hall du CH, ou en centre-ville.

## Coût de la formation

600 € par personne pour les 3 jours.

## Matériel à prévoir pour la formation (si possible)

Smartphone avec lecteur de QR-Code connecté à Internet, clé USB.

## Contacts

Secrétariat IFPS : 02.31.61.33.79 ou [secretariat.ifps@ch-lisieux.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-lisieux.fr)

Déclaration d'existence auprès de la Préfecture de Basse-Normandie : N° 25 14 01994 14

N° de SIRET : 261 400 915 000 52 - APE : 8542 Z Forme juridique : Etablissement de Santé

**Ne pas jeter sur la voie publique**

<sup>1</sup> : voir les modalités de paiement avec le secrétariat de l'IFPS avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation.